



Permanence le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14 h 00 à 17 h 00

## ASSOCIATION "LES AMIS de LA MARTINERIE"

ASSOCIATION LOI 1901 - CRÉÉE LE 20 JANVIER 2011

Reconnue d'intérêt général le 18 juin 2013

[www.les-amis-de-la-martinerie.org](http://www.les-amis-de-la-martinerie.org)

Châteauroux, le 25 juin 2022

*Bonjour aux adhérents des Amis de La Martinerie,*

Les membres du C.A de l'association vous propose une nouvelle journée champêtre

**le samedi 3 septembre 2022.**



Cette manifestation se déroulera **à l'étang de CORLAY**, sur le site de l'UNC de Châteauroux-Déols mis gracieusement à notre disposition par le président de la section de l'UNC de Châteauroux-Déols (plan ci-joint).

Comme à l'habitude, Martial CHAMBLANC, Roland de VASSOIGNE, des membres du C.A. et des volontaires, ont accepté d'en assurer l'organisation autour d'un repas champêtre.

Le rendez-vous est fixé à partir de 11 h 00 pour le repas.

Tables et chaises sont sur place, **vous devez apporter vos couverts, assiettes et verres** (éventuellement vos boules de pétanque) et vos amis sont cordialement invités. Une sortie pédestre autour de l'étang sera organisée au cours de l'après-midi.

En espérant vous retrouver très nombreux à l'occasion de cette nouvelle rencontre champêtre.

*Très Cordialement*

Jean Jacques BERENGUIER  
Président des Amis de La Martinerie

### COUPON REPONSE

Mme, Mr \_\_\_\_\_ participera (ont) au repas OUI NON

Envisagez-vous de dîner sur place en fin de journée OUI NON

**Une participation complémentaire de 5 € par personne est demandée pour le dîner**  
**Les boissons sont comprises dans le prix**

Règlement du repas : adhérent 20 € x .....= .....€

Non adhérent 25 € x .....= .....€

Règlement du dîner : adhérent 5 € x .....= .....€

Non adhérent 5 € x .....= .....€

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans 0 € x .....= .....€

TOTAL .....€

Chèque à établir au nom de "l'Association des Amis de La Martinerie" et à adresser à notre trésorier, Roland de VASSOIGNE (8 route d'Issoudun - 36120 St AOUT), ou par virement sur le compte de l'association, en précisant : journée champêtre 2022.

Date limite d'inscription : lundi 22 août 2022 (les chèques ne seront mis en paiement qu'après le repas).

*Si vous avez un problème de transport ou si vous pouvez assurer du covoiturage, faite-le savoir au président.*

[www.les-amis-de-la-martinerie.org](http://www.les-amis-de-la-martinerie.org) 161, rue Combanaire 36000 CHÂTEAURoux 06.72.69.30.40